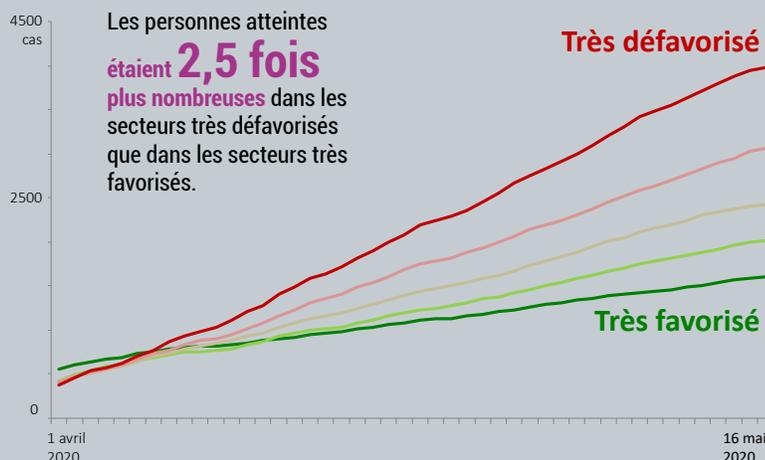


INÉGAUX FACE À LA PANDÉMIE

La COVID-19 plus présente dans les secteurs défavorisés de l'île de Montréal

En date du 16 mai dernier, les personnes atteintes de la COVID-19 étaient 2,5 fois plus nombreuses dans les secteurs très défavorisés que dans les secteurs très favorisés de l'île de Montréal. Cet écart s'agrandit de façon constante depuis le début de la pandémie. Ce constat, tiré des données provenant du nombre de cas dans la communauté et non des milieux fermés comme les CHSLD, permet de présenter des pistes d'action possibles pour améliorer la situation dans ces secteurs.



Les secteurs ont été répartis en 5 groupes égaux selon leur niveau de défavorisation matérielle : Très défavorisé Défavorisé Moyen Favorisé Très favorisé

Pourquoi ces différences?

Les conditions associées à la défavorisation matérielle font en sorte que les personnes plus défavorisées sont plus à risque d'être en contact avec la COVID-19. Souvent, ces conditions proviennent d'inégalités sociales déjà présentes bien avant la pandémie. Par exemple, dans les secteurs très défavorisés, on retrouve :



un grand nombre de travailleurs essentiels (préposés, commis, caissières, chauffeurs de taxi, etc.) ayant un emploi qui les obligent à avoir des contacts avec d'autres personnes



plus de logements exigus ou situés dans des immeubles densément peuplés, ce qui peut rendre le risque de transmission du virus est plus élevé



des conditions de vie défavorables qui augmentent les risques de maladie chronique et diminuent la capacité de combattre le virus



peu d'accès à des lieux extérieurs où pratiquer des loisirs ou des sports à une distance sécuritaire.

Les personnes qui ont permis de maintenir l'accès aux services et commerces essentiels sont également parmi celles qui ont été les plus touchées par la COVID-19. Cette contribution doit être reconnue et valorisée par l'amélioration des conditions de travail, incluant plus de mesures de prévention et de protection.

Pistes d'action

- Améliorer les conditions de vie globales dans les secteurs défavorisés de Montréal : emploi, logement, revenus, accès aux ressources
- Poursuivre les efforts pour freiner la transmission du virus :

Continuer à faciliter l'accès au dépistage



Intensifier les mesures pour freiner la propagation du virus dans les immeubles à logements (entretien, désinfection des aires communes)



Soutenir les organismes communautaires offrant de l'aide directe aux personnes qui doivent s'isoler (nourriture, médicaments, soutien psychologique et matériel)



Créer plus d'espaces publics extérieurs sécuritaires tels que les rues familiales et actives ou les corridors sanitaires



Taux pour Montréal

Défavorisation matérielle et nombre de cas COVID-19 par 100 000 habitants
Territoires de CLSC de Montréal

Nombre de cas par 100 000 personnes en ménage privé

- 247 - 469
- 469 - 582
- 582 - 736
- 736 - 938
- 938 - 1849

Indice de défavorisation matérielle (Quintiles)

- 1 (Plus favorisé)
- 2
- 3
- 4
- 5 (Plus défavorisé)

